

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°41 du 21 septembre 2012**

TEXTE SIGNALE

**ERRATUM**

à l'arrêté du 27 juin 2012 l'arrêté du 12 janvier 2012 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès d'organismes relevant de l'état-major de la marine.

*Du 20 septembre 2012*

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

**ERRATUM à l'arrêté du 27 juin 2012 l'arrêté du 12 janvier 2012 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès d'organismes relevant de l'état-major de la marine.**

*Du 20 septembre 2012*

NOR D E F F 1 2 2 7 8 1 0 Z

---

*Texte modifié :*

Arrêté du 27 juin 2012 (JO n° 156 du 6 juillet 2012, texte n° 25 ; signalé au BOC 38/2012).

*Référence de publication :* Signalé au BOC 41/2012.

---

L'arrêté du 27 juin 2012 est modifié comme suit :

Intitulé du texte.

Au lieu de :

« ARRÊTÉ l'arrêté du 12 janvier 2010 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès d'organismes relevant de l'état-major de la marine » ;

Lire :

« ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 12 janvier 2010 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès d'organismes relevant de l'état-major de la marine ».